

# Réunion riverains – Travaux rue de Bruxelles

21 février 2024



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



POLITIQUE INTÉGRÉE  
DE LA VILLE



# Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Travaux rue de Bruxelles**
- 3. Mesures d'accompagnement**
- 4. Moyens d'information**
- 5. Questions / réponses**

# 1. Introduction



# 1. Introduction



**Luc Gennart**

Échevin des Voiries et de l'Équipement public



**Stéphanie Scailquin**

Échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi



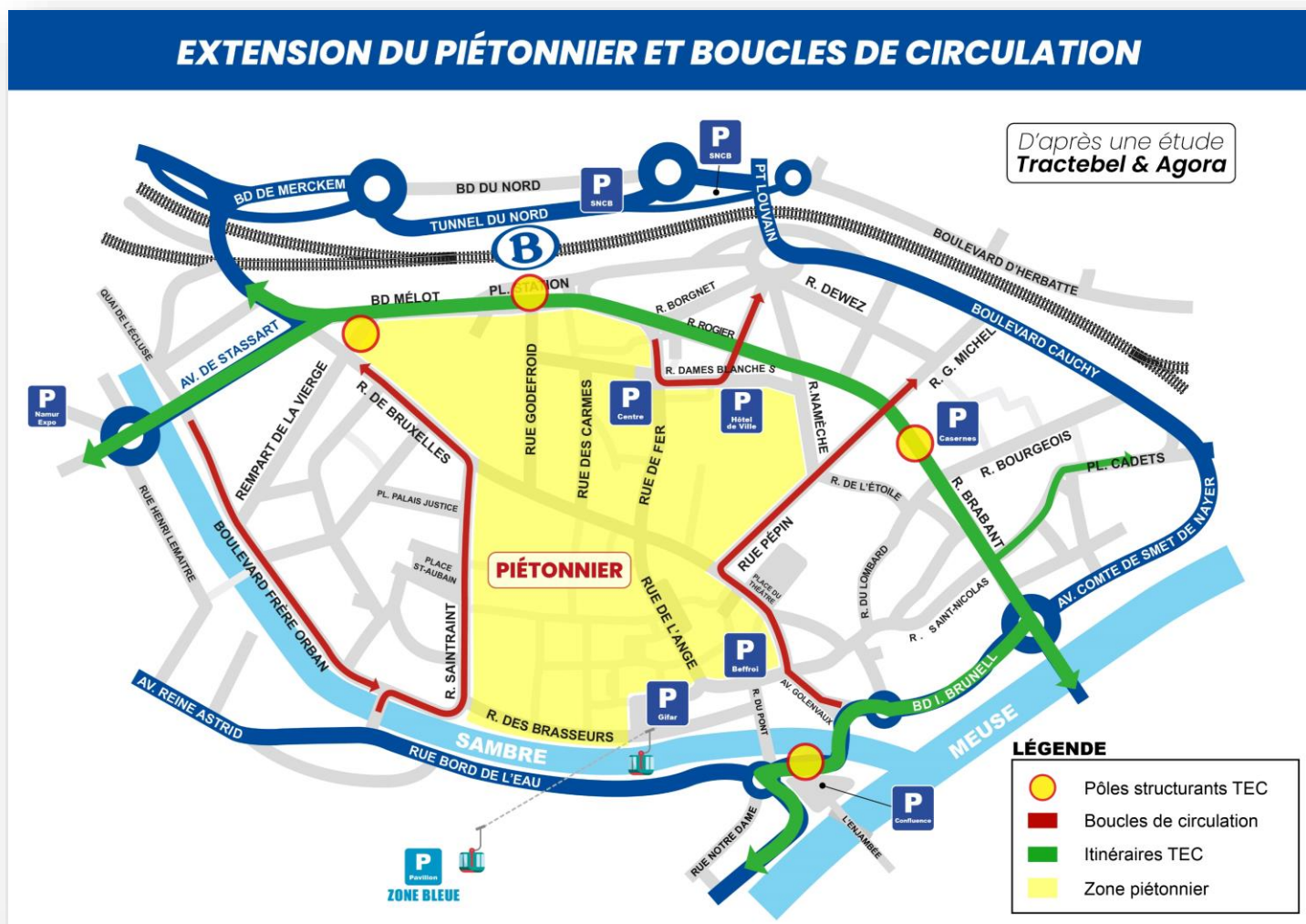
**Charlotte Mouget**

Première Échevine, Échevine de la Transition écologique

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



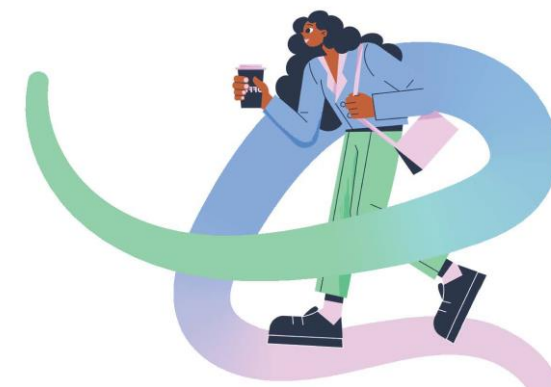
# 1. Introduction – Boucles de circulation



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

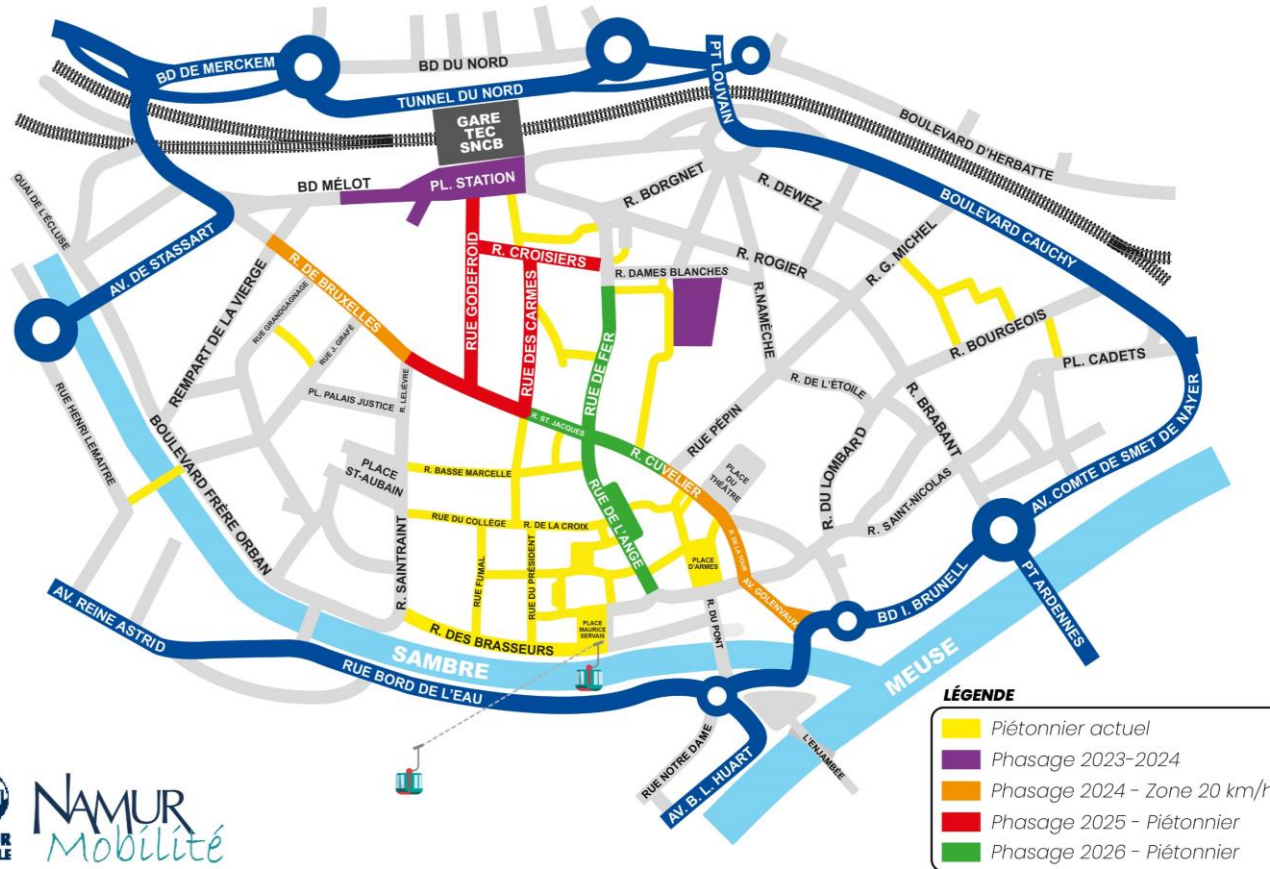
## Grand principe

Commencer par les boucles de circulation (Zone 20 km/h pour les voitures + stationnement 30 minutes) avant d'aménager les nouvelles rues piétonnes.



# 1. Introduction – Rappel du planning général

## NAMUR – EXTENSION DU PIÉTONNIER – Plan du phasage

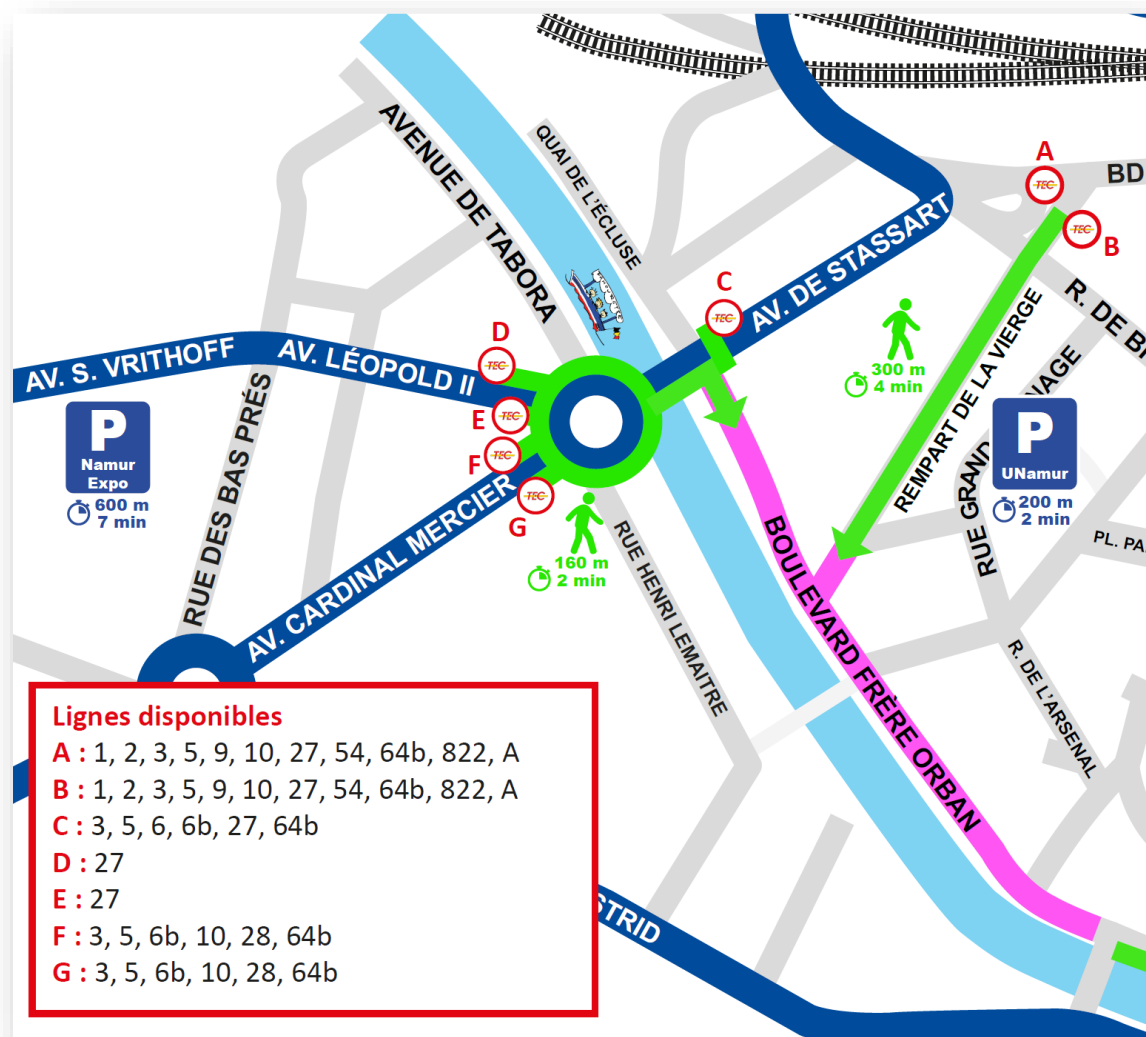


- Fin des travaux de la Place de la Station et du Boulevard Mélot
- Fin des travaux de démolition sur le site Espena et début des travaux d'aménagement du Parc des Dames Blanches
- Aménagement de la rue de Bruxelles : boucle Ouest apaisée : **150 jours ouvrables, de mars à fin novembre 2024 (+ intervention ORES)**
- Aménagement de l'av. Golenvaux, r. de la Tour, r. E. Cuvelier : boucle Est apaisée : **150 jours ouvrables, de mai 2024 à avril 2025 (+ intervention ORES)**



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

# 1. Introduction – Déplacement du marché



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

Déplacement **Boulevard Frère Orban**, entre le pont de l'Evêché et le pont de la Libération et sur une partie du terre-plein du Rempart de la Vierge

Marché linéaire d'une longueur de **550 mètres** (8 min. à pied)

Echoppes en **vis-à-vis**, de part et d'autre du Boulevard

Marché de plain-pied, **en voirie exclusivement**

Golfette / vélobus pour relier le centre

**DEPLACEMENT EFFECTIF**  
**LE 23 MARS 2024**



# 1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

## a) Objectif

La végétalisation du centre urbain fait partie intégrante de notre politique d'adaptation au changement climatique. Au-delà de tous les aménagements végétaux nécessaires pour désimperméabiliser les sols, les arbres nous rendent de multiples services et sont garants de notre bien-être physique et psychique.

- **Amélioration de la qualité de l'air** en fixant certains polluants
- **Stockage du carbone et production d'oxygène**
- Diminution de la température en **luttant contre les ilots de chaleur urbains** (plusieurs degrés d'écart qui se font particulièrement ressentir lors des canicules)
- **Préservation et restauration de la biodiversité** en offrant le gîte et le couvert
- **Infiltration/régulation des eaux pluviales**
- Amélioration de la **qualité paysagère** et **mise en valeur du patrimoine** urbain
- Création de **lien social** avec de nouvelles **zones d'ombrage**



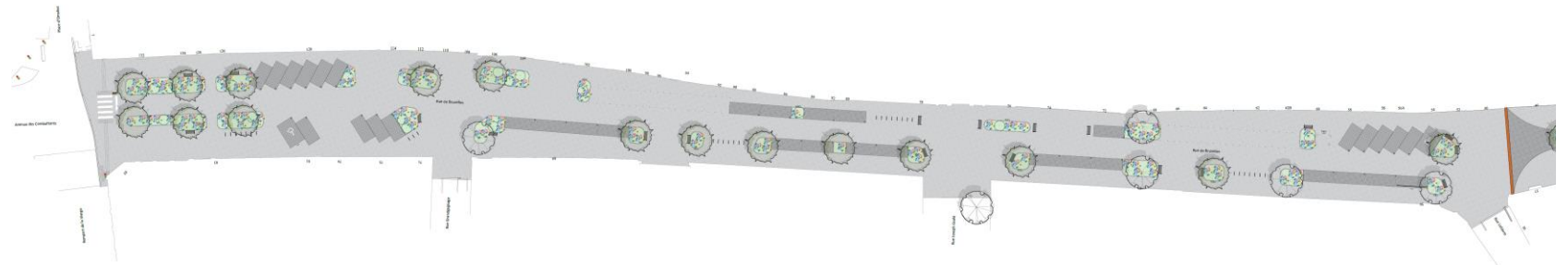


# 1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

## Projet d'aménagement paysager et hydraulique

Bureau d'études TAKTYK

- Optimisation des espaces plantés
- Surfaces plantées en pleine terre
- Arbres existants conservés
- Arbres nouvellement plantés
- Bacs plantés



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

# 1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

## Rue Godefroid

- 3 arbres en pleine terre
- 5 arbres en pot
- 145m<sup>2</sup> de surface plantée

## Rue des Carmes

- 5 arbres en pleine terre
- 120m<sup>2</sup> de surface plantée

## Rue de l'Ange

- **Maintien** de 10 arbres en pleine terre
- 2 arbres en pot
- 103m<sup>2</sup> de surface plantée

## Rue des Croisiers

- 5 arbres en pleine terre
- 105m<sup>2</sup> de surface plantée

## Rue de Fer

- 11 arbres en pleine terre
- 1 arbre en pot
- 2 bacs végétalisés
- 351m<sup>2</sup> de surface plantée

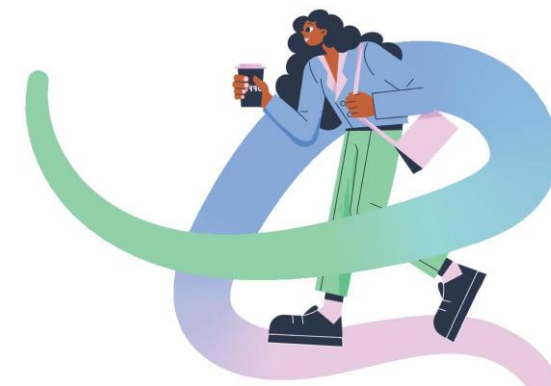


Le Quartier « Confluence » à Lyon / Image : Vanessa Allen

Avec l'axe Bruxelles et Golenvaux

➤ **79 arbres pleine terre dans le futur piétonnier**

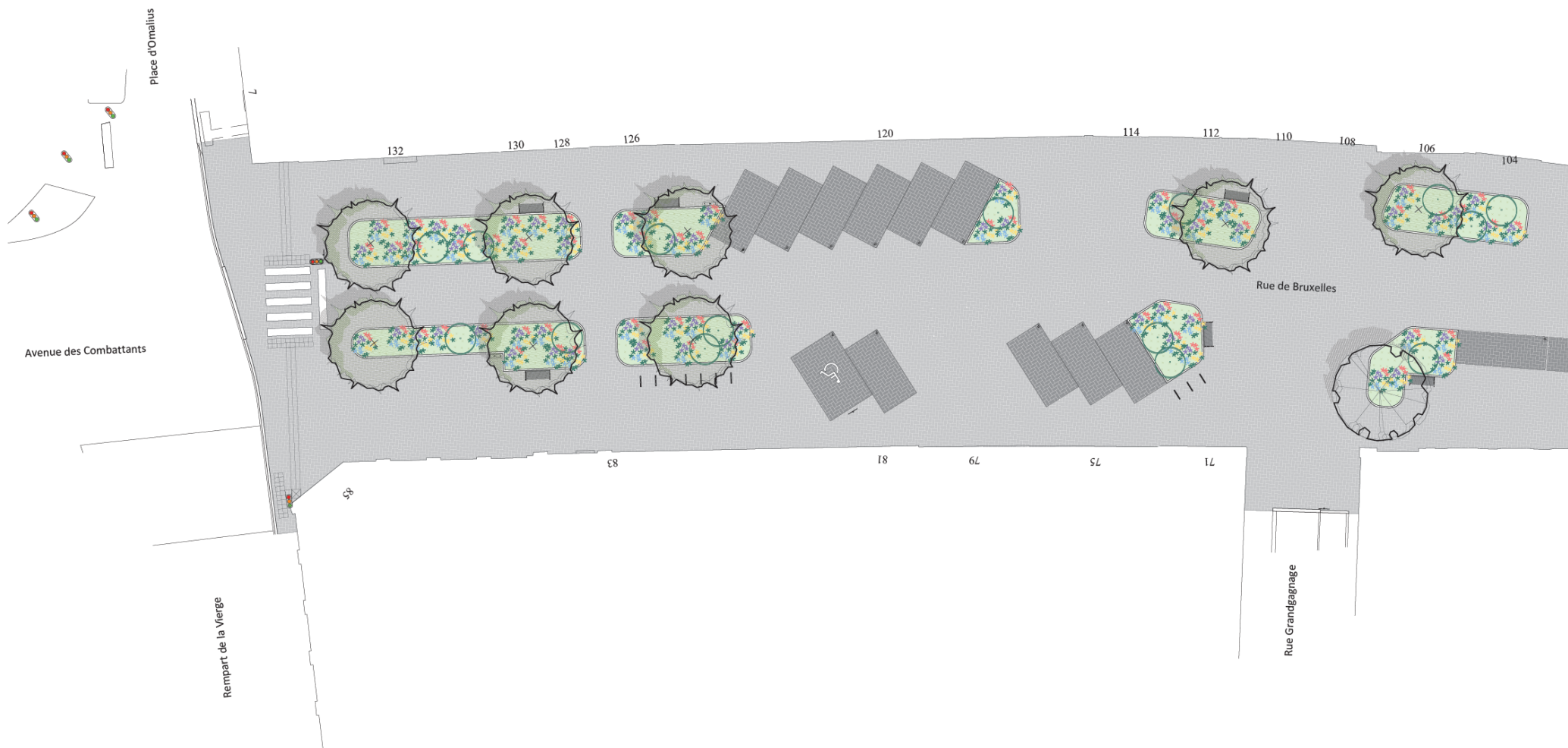
Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



## 2. Travaux rue de Bruxelles



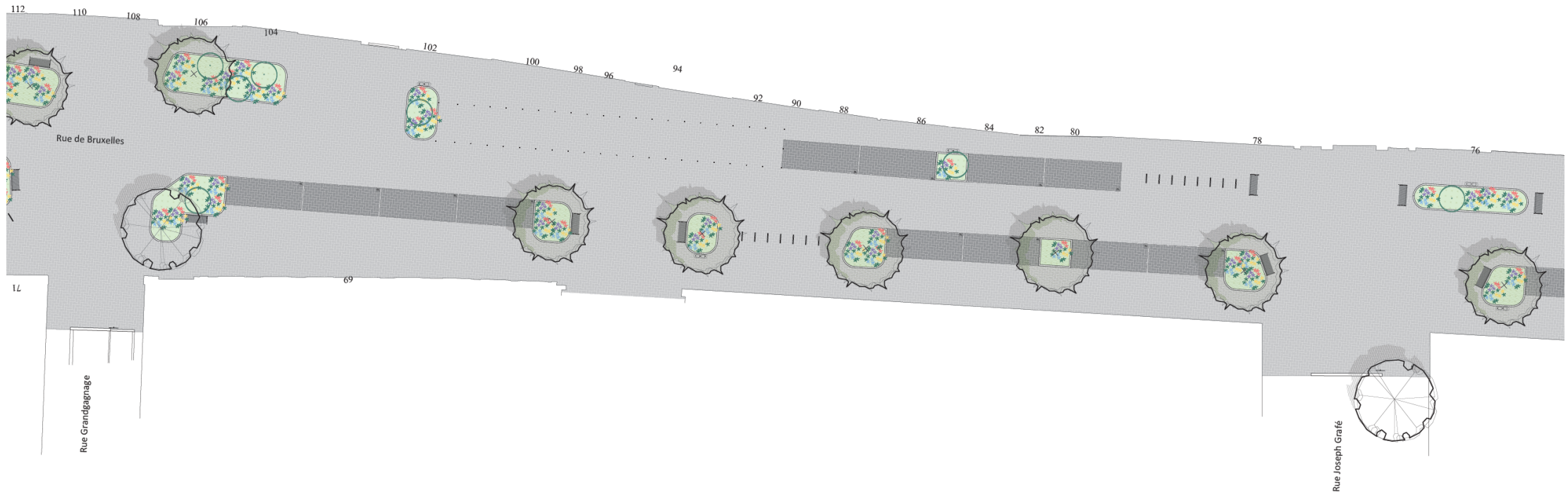
# 2. Rue de Bruxelles – Plans



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

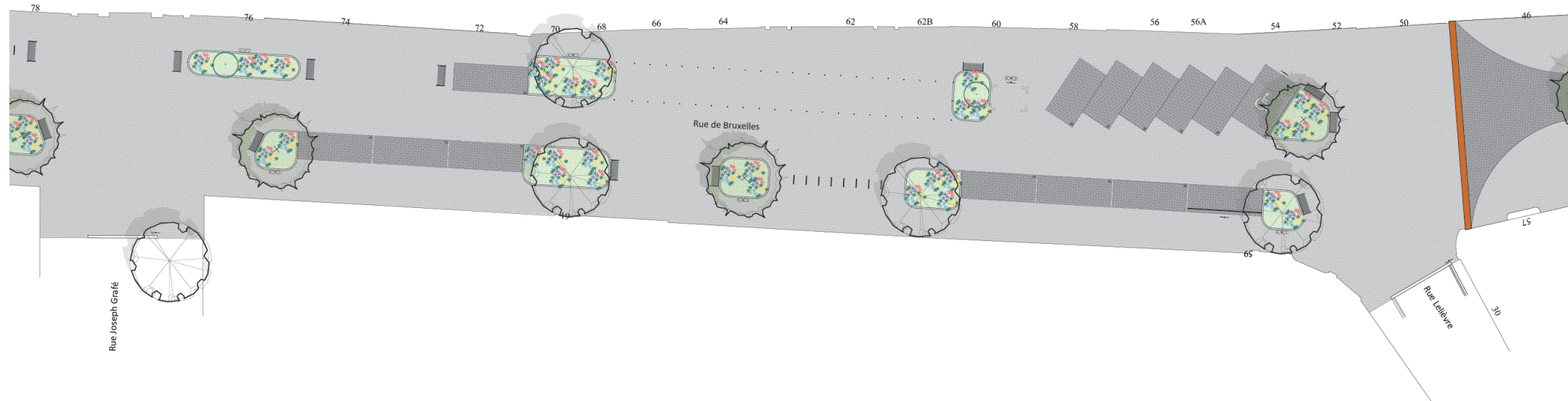


# 2. Rue de Bruxelles – Plans

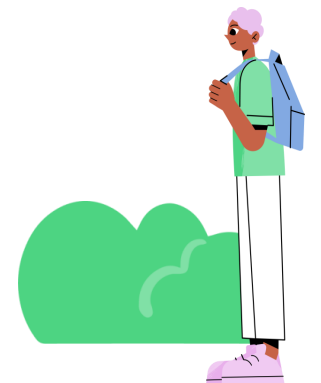


Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

# 2. Rue de Bruxelles – Plans



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

















## 2. Rue de Bruxelles – Végétalisation

### Végétaliser sa façade à l'aide d'une plante grimpante

Installation de plantes grimpantes le long d'un mur de façade bordant le domaine public => autorisation préalable du Collège communal

En pratique :

- Un guide de bonne pratique disponible en ligne
- Un formulaire de demande sur le E-guichet
- Une opportunité: l'emplacement de plantation
- sera directement intégré dans le cadre du chantier

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



## 2. Rue de Bruxelles – Projets de jalons et jeux urbains



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



# 2. Rue de Bruxelles – Mise en lumière

Validé,  
essais  
réalisés,  
études  
techniques  
en cours

## 1. DISPOSITIFS DE «FENÊTRES»

“Des fenêtres lumineuses pour cadrer la ville au fil du parcours.”



## 2. COUPS DE PROJECTEUR SUR LE MOBILIER



En attente de  
la validation  
de tous les  
jalons  
urbains

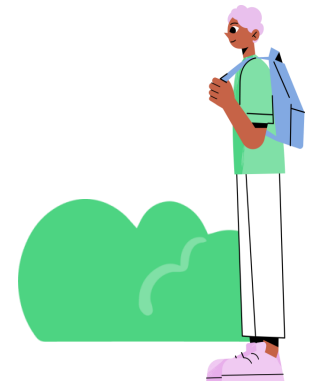


## 3. ÉCLAIRAGE PATRIMONIAL

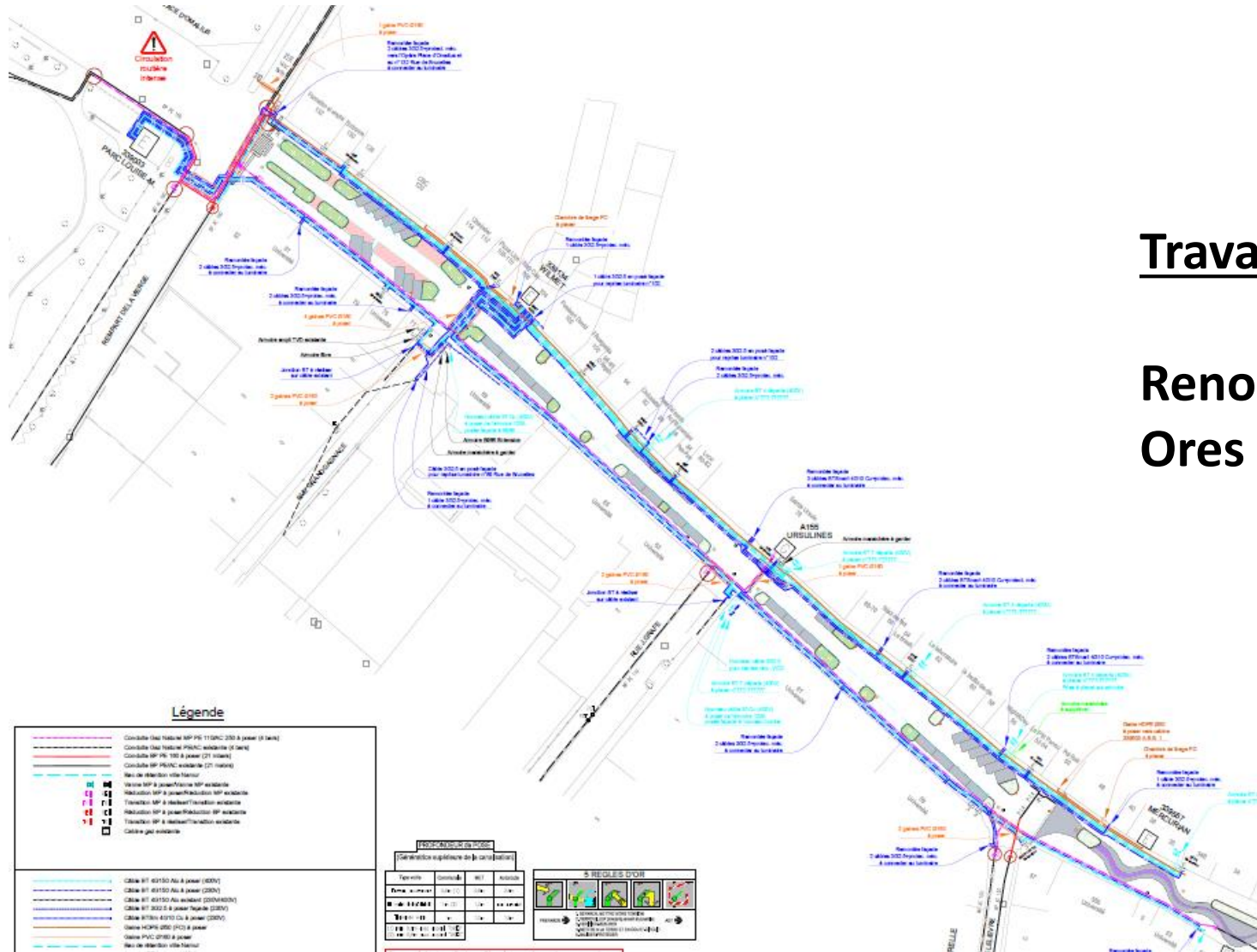


Validé, essais à  
réaliser  
prochainement,  
avant études  
techniques

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

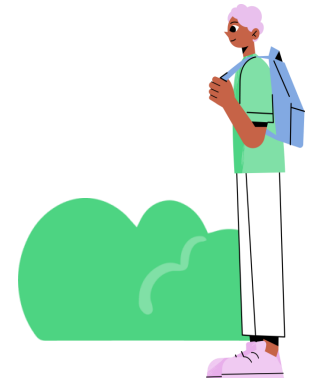


# 2. Rue de Bruxelles – Phasage



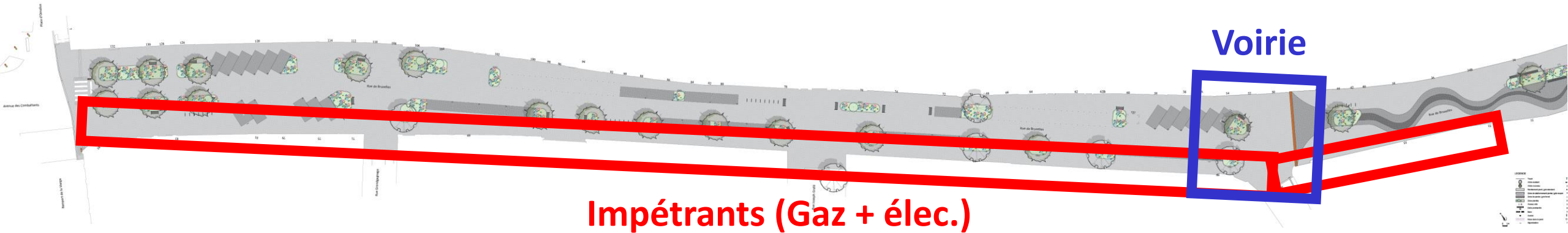
## Travaux préalables :

## Renouvellement des impétrants Ores Electricité + Gaz - Proximus





## 2. Rue de Bruxelles – Phasage

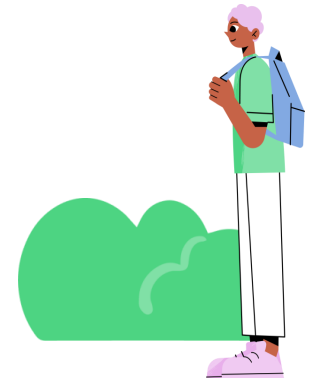
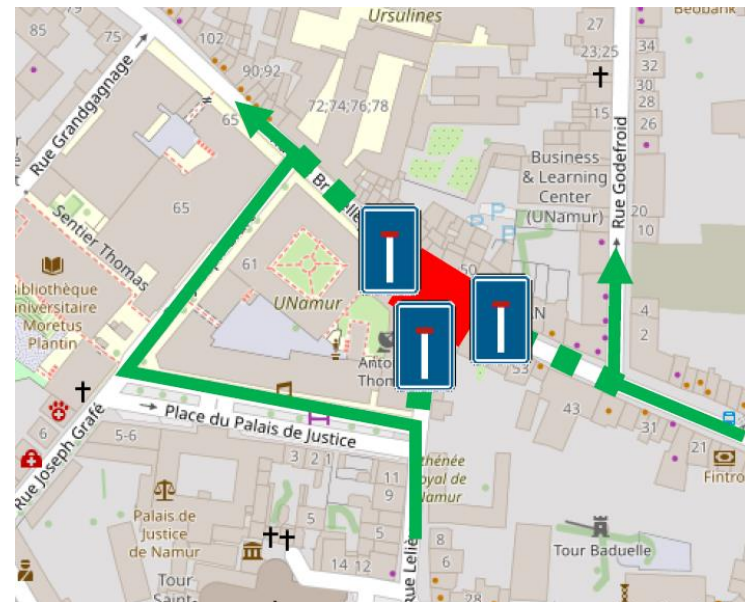


Impétrants (Gaz + élec.)

### Phase 1 :

- Impétrants côté trottoir Université
- Structure carrefour Rue Lelièvre

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



## 2. Rue de Bruxelles – Phasage

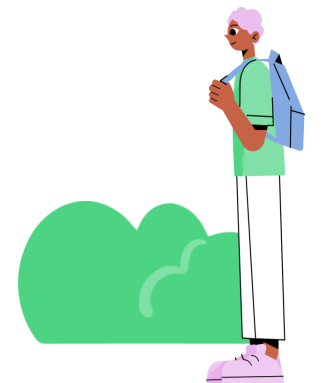
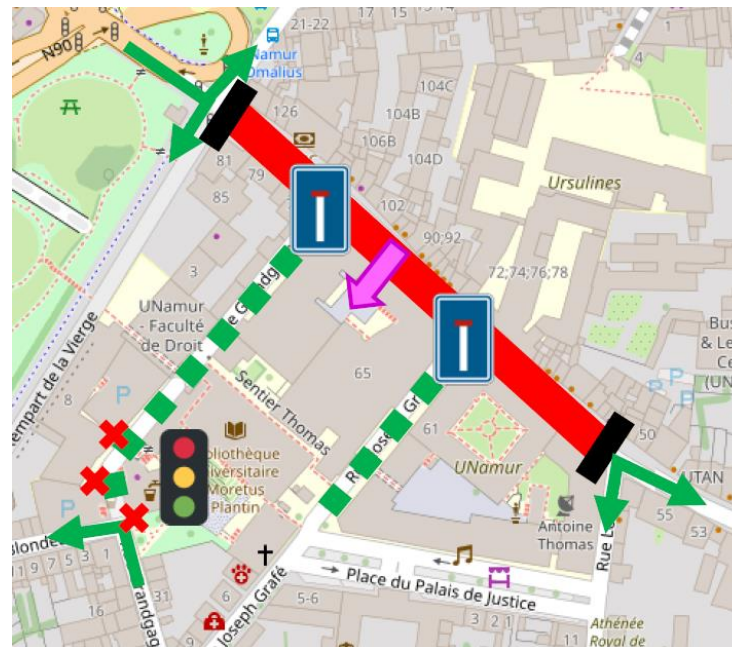
Impétrants (Gaz + élec.)



### Phase 2 :

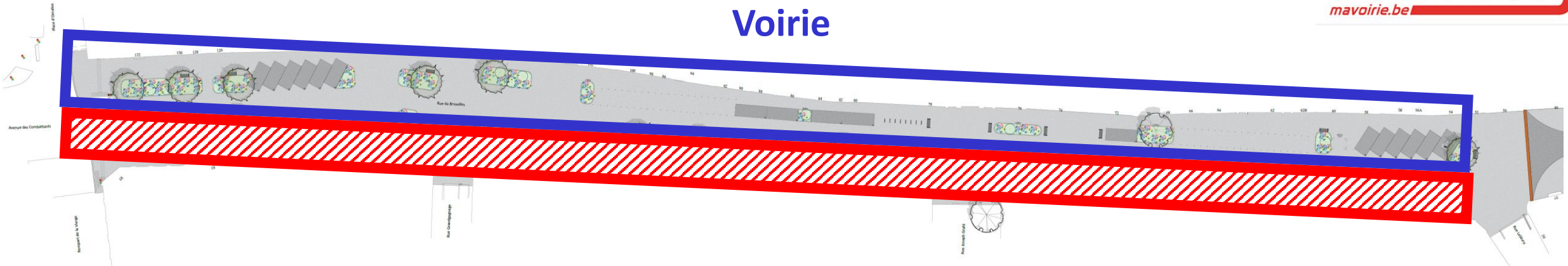
- Impétrants – Trottoir Commerces
- Structures drainantes + Trottoirs côté Université

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



## 2. Rue de Bruxelles – Phasage

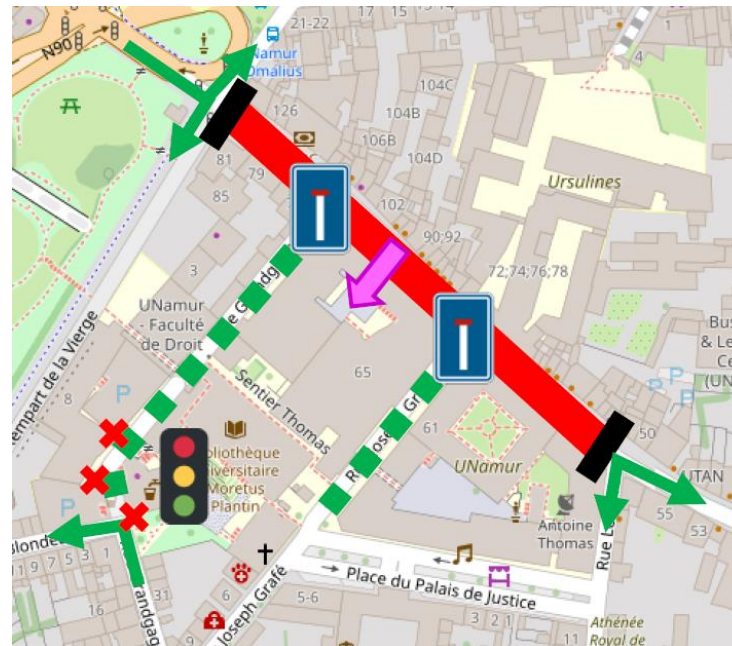
Voirie



### Phase 3 :

- Structures drainantes + Trottoirs côté commerces → Par tronçons

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



## 2. Rue de Bruxelles – Entreprise Frateur

### Mobilité:

#### A) *Pose des impétrants*

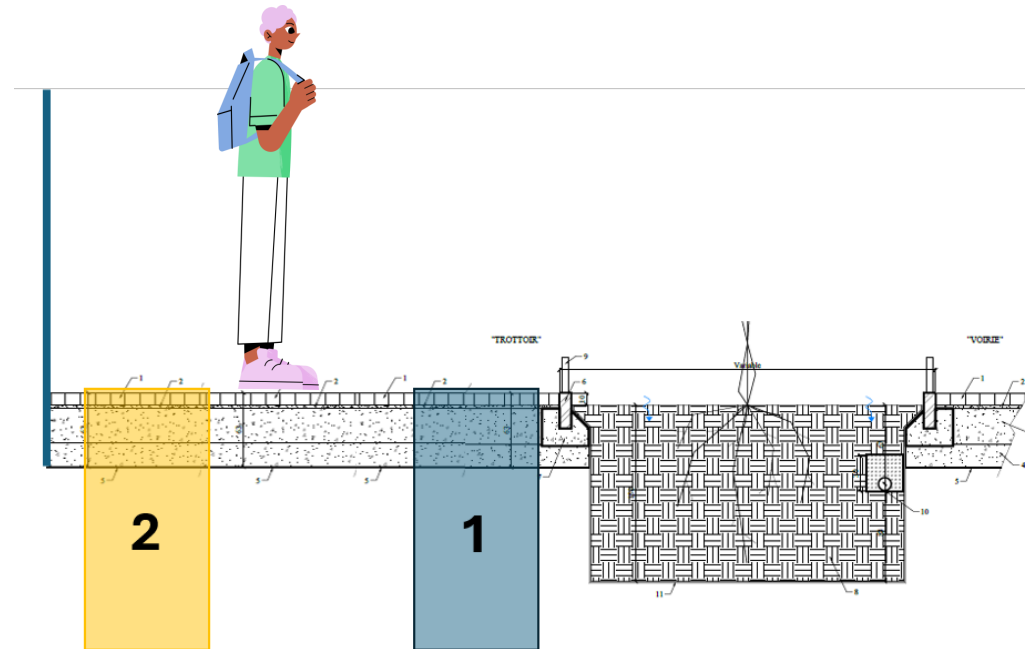
1. Scénario idéal : pose entre le trottoir existant et les futurs bacs de rétention

➔ *Conservation d'un couloir piéton le long des façades*

2. *Pose dans le trottoir existant*

➔ *Gestion du flux de piétons sur la voirie existante avec des accès ponctuels*

Sécurisation des flux via des barrières Heras basses et des passerelles



## 2. Rue de Bruxelles – Entreprise Frateur

### Mobilité:

#### *B) Travaux de surface + bacs rétentions d'eau*

1. Travail par tronçon devant les commerces
2. Fermeture ponctuelle
3. Terrassement + réalisation coffre (-15cm) chaque semaine avec rétablissement trottoir

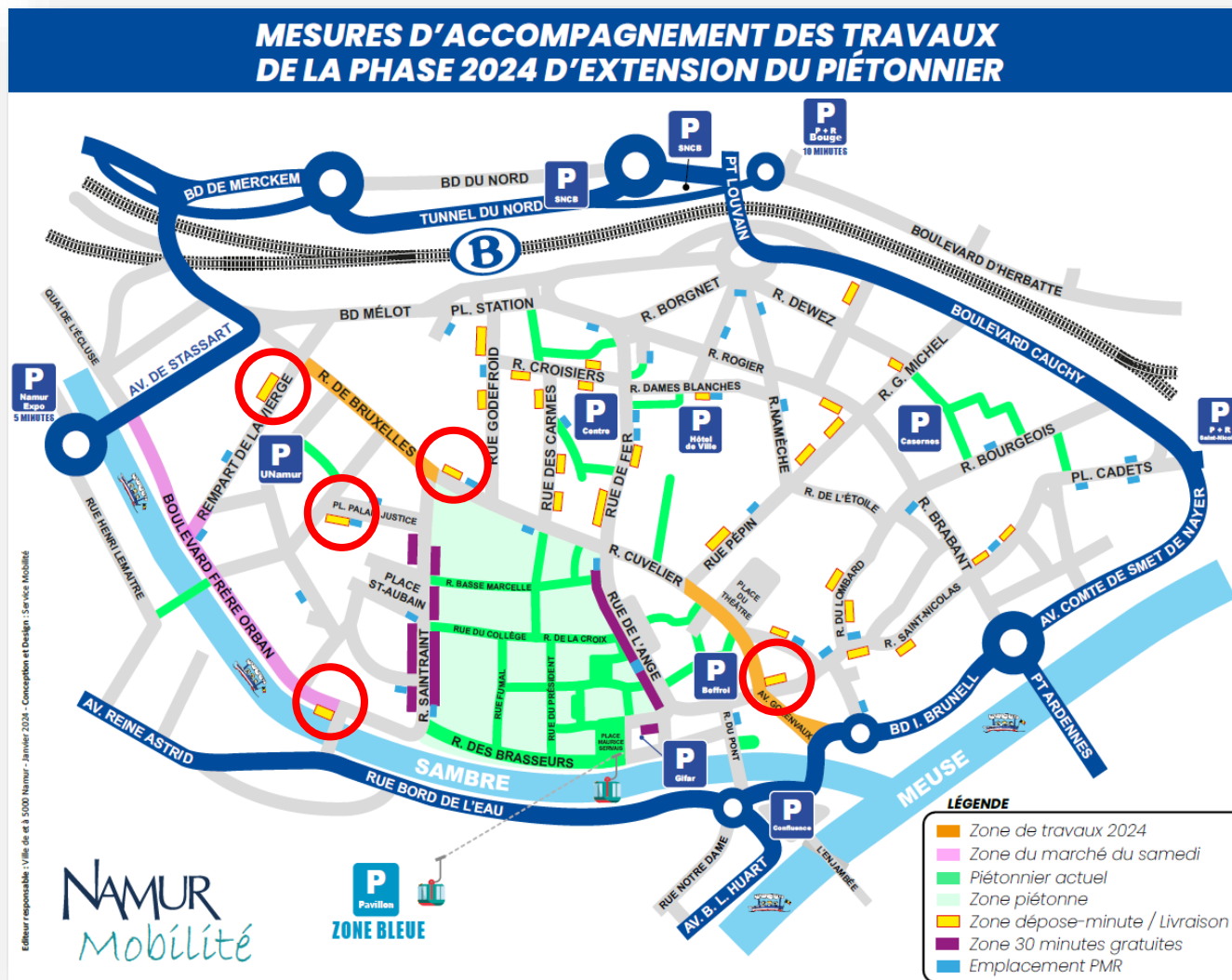


### 3. Mesures d'accompagnement

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



# 3. Mesures d'accompagnement - Livraison



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



### 3. Mesures d'accompagnement – Zone mauve

#### Accessibilité : précision sur les zones mauves 30 minutes

- Palier la disparition d'un certain nombre de places de stationnement avec l'extension du piétonnier
- Répondre à la problématique des parents dont les enfants sont dans des écoles situées dans le piétonnier.
- Favoriser la rotation du stationnement aux abords du piétonnier.

=> Création de nouvelles zones mauves avec extension des horaires de celles-ci :

- Nouvelles zones mauves sur les boucles de circulation autour du piétonnier ;
- Horaires adaptés de 7h30 à 18h du lundi au samedi, hors jours fériés ;
- Possibilité de prendre un 2ème ticket gratuit de 30 minutes la même journée MAIS 1h de délai ;
- Interdiction de stationner avec la carte « riverain » !

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale





### 3. Mesures d'accompagnement - Riverains

Pour les riverains qui n'ont plus accès à leur parking privé pendant les travaux :

- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville
- Mise à disposition gratuite d'une carte « riverain » provisoire pour stationnement dans les autres voiries du Centre-ville
- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville aussi pour habitants qui louent un garage dans le périmètre des travaux
- Stationnement des riverains (avec carte) en voirie dans tout le périmètre du Centre-ville

**Ces mesures sont valables uniquement durant la durée de l'indisponibilité**



### 3. Mesures d'accompagnement - Travailleurs

Mesures pour les travailleurs et travailleuses disposant d'un parking privé sur leur lieu de travail et dont l'accès serait rendu impossible par les travaux

- Abonnements gratuits au parking de Namur Expo
- Abonnements gratuits au P+R de Bouge, dans le cadre d'un partenariat Ville / TEC

**Ces mesures sont valables uniquement durant la durée de l'indisponibilité**



### 3. Mesures d'accompagnement - Commerçants

- Aides financières communales de 5.000 € pour les commerces et professions libérales dont la rue ou portion de rue est en travaux et une prime par adresse postale. Formulaire à introduire à la cellule attractivité urbaine et dynamique urbaine.
- Exonération de l'ensemble des taxes et redevances communales pour les commerçantes et commerçants dont la rue ou portion de rue est en travaux c'est-à-dire ouverte.
  1. Taxe égouts
  2. Taxe déchets
  3. Taxe enseigne

Cette exonération se fait une fois lors de l'année civile la plus impactée par les travaux.

- Exonération des redevances liées à l'occupation commerciale du domaine public.
- Aides financières régionales : 7.000 € pour commerce/entreprise < 10 travailleurs.
- Budget d'attractivité de 35.000€ annuel pour les commerces (animations, décorations,...)



### 3. Mesures d'accompagnement – Réunion de chantier



- Participation aux réunions de chantier : 1X semaine
- Relais des demandes
- Un représentant :
  - Riverains
  - Commerçants
  - Namur CentreVille
  - Unamur
  - Institut Sainte-Ursule
  - Ville de Namur : relais newsletter



### 3. Mesures d'accompagnement – Réunion de chantier



Pour représenter les riverains :

- Être disponible aux heures des rendez-vous (en journée)
- S'engager à relayer l'information
- Postuler via [piétonnier@ville.namur.be](mailto:piétonnier@ville.namur.be)
- Date limite le 29 février
- Choix selon le nombre de candidatures – 3 représentants : 1 effectif + 2 suppléants (tirage au sort selon la répartition géographique)





## 4. Informations et communication





# 4. Information et communication



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

## 4. Information et communication

Teaser Boukè

# 4. Information et communication

## + Informer

Les différents publics cibles sur les différentes phases, les infrastructures et nouveautés mises en place, la durée des travaux et les changements liés à ceux-ci. Il sera important de renvoyer les cibles vers un lieu où toutes les informations seront centralisées et accessibles.

## + Rassurer

Expliquer qu'un phasage est mis en place pour rassurer les différentes cibles, expliquer les adaptations mises en place pour que les cibles puissent appréhender au mieux les travaux/changements. Ensuite, grâce aux différents avantages apportés grâce à l'extension du piétonnier et grâce aux différentes productions média qui pourront montrer un aspect très concret des travaux.

## + Attirer

Une fois le public informé et rassuré il faudra mettre en avant l'attractivité des nouvelles infrastructures et les avantages qu'aura le public à venir emprunter ce nouveau piétonnier.



## 4. Information et communication – Dès le 4 mars



Maison des citoyens – de 8h à 16h du lundi au vendredi

le  
nid

NID – Confluence – Du mercredi au vendredi : 10h-17h et du samedi au dimanche : 14h-18h



Namur Centre-Ville - Rue du Beffroi 11, 5000 Namur – Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.



Office du Tourisme : Halle al'Chair - D'avril à septembre : ouvert 7 J/7 de 9h30 à 18h. D'octobre à mars : Du lundi au samedi de 09h30 à 18h00 + Dimanches & jours fériés (+ 2 novembre, 26 décembre et 2 janvier) de 11h à 15h.



## 4. Information et communication

# Abonnez-vous à la newsletter travaux



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

# Questions / réponses



[pietonnier@ville.namur.be](mailto:pietonnier@ville.namur.be)

[www.pietonnier.namur.be](http://www.pietonnier.namur.be)



**Merci pour votre participation  
et votre écoute**